

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DES MONTAGNES DE L'ARIEGE**

Séance du 24 Septembre 2025

Délibération n° 2025-CS-021

Objet

Compte Administratif 2025 – Budget annexe régie Syndicat Mixte des Stations de Sport et de Montagne de la Haute Ariège

Le 24 septembre 2025, à 16h30, les membres du comité syndical se sont réunis à l'Hôtel du Département, sur la convocation de Madame Christine TEQUI en sa qualité de Présidente.

Étaient présents MM(Mmes) les délégués :

Membres du Syndicat	Titulaires		Suppléants		Nombre de voix
Conseil Départemental de l'Ariège	Christine TEQUI	Présent			1
	Muriel FREYCHE	Présente			1
	Jean-Paul FERRE	Présente			1
	Raymond BERDOU	Présent			1
	Jérôme BLASQUEZ	Absent			
Communauté de Communes de la Haute-Ariège	Alain NAUDY	Présent			1
	Jérôme MIQUEL	Présent			1
	Bolhème BOUFAID	Présent			1
	Francis MAGDALOU	Présent			1
	Marc COLLEONI	Présent			1
Communauté de Communes Couserans Pyrénées	Alain SERVAT	Présent			1
	Patrick LAFONT	Présent			1
	Gérard CMBUS	Présent			1
	Patrick TIMBART	Absent			
	Michel PICHAN	Présent			1
Communauté de Communes du Pays d'Olmes	Marc SANCHEZ	Présent			1
	Claude DES	Présent			1
	Frédéric LAFFONT	Absent			
	Jean-Louis ROSSI	Absent			
	Michel SABATIER	Absent			
Commune d'Ax les Thermes	Alain PIBOULEAU	Présent			1
	Sylvie MARTIN	Présente			1
	Marc LOISON	Absent	René ROQUES	Présent	1
	Géraldine GAU	Présente			1
	Marie-Agnès ROSSIGNOL	Présente			1

Nombre de membres en exercice : 25 – Présents : 20 – Votants : 19

REÇU LE :

30 SEP. 2025

SGCD FOIX

Signature

Considérants

Vu l'exécution 2025 du budget du syndicat tel qu'arrêtée à la clôture des comptes, avant sa disparition suite au processus de création du nouveau syndicat SMA

Exposé

Il est proposé de voter le compte administratif 2025 qui se résume au tableau suivant

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 374 360,98	G 3 363 996,73	G-A -10 364,25
	Section d'investissement	B 4 412 817,40	H 3 760 500,91	H-B -652 316,49

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 755,16 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 927 374,33 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 7 787 933,54	Q= G+H+I+J 8 051 871,97	=Q-P 263 938,43

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 375 116,14	= G+I+K 3 363 996,73	-11 119,41
	Section d'investissement	= B+D+F 4 412 817,40	= H+J+L 4 687 875,24	275 057,84
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 787 933,54	= G+H+I+J+K+L 8 051 871,97	263 938,43

CONCLUSION

Il est proposé :

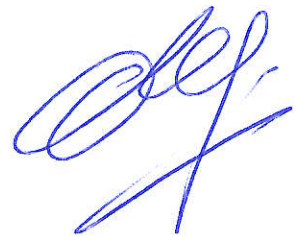
- **D'APPROUVER** le compte administratif 2025 du budget de la régie joint en annexe.

Nombre de votants	Vote pour	Vote contre	Abstention
19	19	0	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente

Christine TEQUI



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture, le
Et publication le

REÇU LE :
30 SEP. 2025
SGCD FOIX

La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois.